



Stiftung für die Renovation der Kaserne der Päpstlichen Schweizergarde im Vatikan
Fondation pour la Rénovation de la Caserne de la Garde Suisse Pontificale au Vatican
Fondazione per il Rinnovo della Caserma della Guardia Svizzera Pontificia del Vaticano
Foundation for the Renovation of the Barracks of the Swiss Pontifical Guard in Vatican

Rapport annuel d'activité 2024

En 2024 l'effort principal de la Fondation pour la Rénovation de la Caserne de la Garde Suisse Pontificale au Vatican (ci-après « la Fondation ») a été porté sur :

- la finalisation de la planification du projet de nouvelle caserne
- la mise en route du projet de rénovation du Passetto di Borgo
- la préparation du renouvellement de la Convention de coopération avec le Vatican

1. La finalisation de la planification du projet de nouvelle caserne

En septembre 2023 (voir Rapport d'activité 2023), l'UNESCO avait rendu un premier rapport positif sur le projet de nouvelle caserne pour la Garde Suisse Pontificale. L'année 2024 a été consacrée à finaliser ce projet sur les plans architectural et technique en vue de le soumettre en fin d'année à l'approbation finale de l'UNESCO et le rendre ainsi définitif. Ces travaux ont été conduits par les architectes de la Fondation (le bureau d'architectes Durisch+Nolli (Massagno), les bureaux d'ingénieurs Schnetzer Puskas (Bâle) et IFEC Ingeneria (Bellinzona) en étroite collaboration avec les services techniques du Vatican.

Des aménagements ont été apportés au projet soumis à l'UNESCO l'année précédente : la façade italienne de la caserne a été maintenue dans sa totalité et les parties des bâtiments faisant face au Passetto di Borgo (un chemin de fuite surélevé du 13^e siècle longeant la caserne et reliant le Palais apostolique au château Saint-Ange) ont été aménagées et alignées. Ces corrections, apparemment mineures, ont toutefois demandé une réorganisation des espaces intérieurs afin de préserver les objectifs d'hébergement initialement fixés. De plus, l'année 2024 a aussi été consacrée à finaliser la conception des façades donnant sur l'intérieur du Vatican. Les plans définitifs de la caserne seront soumis à l'approbation finale de l'UNESCO fin février 2025, soit avec deux mois de retard par rapport au plan initial.

Parallèlement, une fouille de 6 mètres de profondeur a été réalisée dans la cour de la caserne à la demande du Vatican afin d'examiner la nature du terrain et, en particulier, la présence possible de vestiges archéologiques. Cette excavation n'a pas révélé d'éléments de nature à entraver la poursuite des travaux. Une seconde fouille est prévue pour 2025.



Stiftung für die Renovation der Kaserne der Päpstlichen Schweizergarde im Vatikan
Fondation pour la Rénovation de la Caserne de la Garde Suisse Pontificale au Vatican
Fondazione per il Rinnovo della Caserma della Guardia Svizzera Pontificia del Vaticano
Foundation for the Renovation of the Barracks of the Swiss Pontifical Guard in Vatican



Stiftung für die Renovation der Kaserne der Päpstlichen Schweizergarde im Vatikan
Fondation pour la Rénovation de la Caserne de la Garde Suisse Pontificale au Vatican
Fondazione per il Rinnovo della Caserma della Guardia Svizzera Pontificia del Vaticano
Foundation for the Renovation of the Barracks of the Swiss Pontifical Guard in Vatican

2. La mise en route du projet de rénovation du Passetto

Dans son rapport de 2023, l'UNESCO demandait que soit entrepris un projet de restauration du Passetto parallèlement au projet de construction de la nouvelle caserne. Elle souhaitait que ce projet de restauration lui soit soumis conjointement avec les plans définitifs de la caserne.

La restauration du Passetto ne relève pas du mandat de notre Fondation. La caserne actuelle y est toutefois adossée, ce qui nécessitera un examen de sa statique à l'ouverture du chantier. Il a été convenu avec le Vatican que la Fondation prendrait à sa charge les frais découlant de la consolidation du Passetto durant les travaux de construction et de restauration pour les parties contre lesquelles s'appuie la caserne actuelle. Cette répartition des coûts a été confirmée par le Vatican par lettre du 20 mars 2024 du card. Pietro Parolin, Secrétaire d'État.

Un consortium, formé de Studio Berlucchi (Brescia) et de Studio SPC-Croci (Roma), a été chargé de préparer un plan de restauration du Passetto pouvant être inclus dans le dossier qui devra être soumis à l'UNESCO.

3. La préparation du renouvellement de la Convention de coopération avec le Vatican

Avec la fin des travaux de planification du projet, au début de 2025, la Convention de collaboration entre notre Fondation et le Vatican, signée le 4 mai 2022, arrivera à son terme. L'ouverture des travaux effectifs de construction demandera une nouvelle définition de cette collaboration. En effet, le Vatican deviendra le Maître d'Ouvrage alors que la Fondation, qui conduisait jusqu'ici les travaux de planification de manière indépendante, sera uniquement responsable de garantir le financement du budget de construction et de s'assurer du bon usage des fonds récoltés.

Par lettre du 28 septembre 2024, la Fondation a proposé au Vatican un nouveau mode de collaboration. Étant donné sa complexité, la direction du projet devra être confiée à une entreprise spécialisée (Maître d'Ouvrage Délégué) sur la base d'un contrat de services passé avec le Vatican (Maître d'Ouvrage). Cette entreprise assurera ainsi la réalisation du projet tel qu'il ressortira de l'approbation finale de l'UNESCO et dans le cadre d'un budget préalablement établi. De plus, nous avons proposé que, sous le contrôle du Maître d'Ouvrage Délégué, une entreprise générale, soit chargée de la conduite des chantiers de la construction.

Une délégation de notre fondation a été reçue le 6 décembre 2024 par la Secrétairerie d'État du Vatican pour une première discussion de la gouvernance de la conduite des travaux. Cette entrevue a montré que nos vues étaient largement partagées par le Vatican. Seul point important de divergence est la couverture des risques résiduels durant les travaux,



Stiftung für die Renovation der Kaserne der Päpstlichen Schweizergarde im Vatikan
Fondation pour la Rénovation de la Caserne de la Garde Suisse Pontificale au Vatican
Fondazione per il Rinnovo della Caserma della Guardia Svizzera Pontificia del Vaticano
Foundation for the Renovation of the Barracks of the Swiss Pontifical Guard in Vatican

couverture que le Vatican souhaite être assurée par notre Fondation alors que celle-ci ne peut garantir que la couverture des coûts prévus dans le budget de construction. Une solution à ce sujet devra être trouvée en 2025.

4. Situation financière

Durant l'année 2024, la Fondation a supporté des frais d'architectes/ingénieurs pour un montant de 1.8 million de francs et des frais de fundraising d'environ 150'000.- CHF . Le compte de résultats simplifié pour 2024 se présente comme suit :

Résultats annuels 2024 (présentation simplifiée)

Dons liquides		CHF 1 280 792
./. Investissement dans le projet		- CHF 1 843 617
./. Frais de secrétariat		- CHF 119 726
Salaires et charges sociales	CHF 70 859	
Frais administratifs	CHF 46 460	
Informatique et divers	CHF 2 407	
./. Assurances et taxes		- CHF 693
./. Frais de communication		- CHF 27 661
Revenus financiers (net)		CHF 72 507
Divers (revenu)		CHF 80
Déficit de l'année 2024		CHF 638 318

La situation financière de la Fondation, telle qu'établie par BDO et révisée par Ernst&Young est jointe à ce présent rapport. Le capital de la Fondation a évolué comme suit :

Capital au 31.12.2023	CHF	7'346'808,18
Capital au 31.12.2024	CHF	6'708'490,19



Stiftung für die Renovation der Kaserne der Päpstlichen Schweizergarde im Vatikan
Fondation pour la Rénovation de la Caserne de la Garde Suisse Pontificale au Vatican
Fondazione per il Rinnovo della Caserma della Guardia Svizzera Pontificia del Vaticano
Foundation for the Renovation of the Barracks of the Swiss Pontifical Guard in Vatican

5. Etat du fundraising

L'objectif du fundraising de la Fondation était la récolte d'un montant de CHF 50 millions sous la forme de dons et de promesses de dons. Au 31 décembre 2024, la situation était la suivante :

Dons nets*	CHF	10.5 millions
Promesses de dons	CHF	39.1
Total	CHF	49.6
*nets des coûts de fundraising		

Les coûts de fundraising depuis 2016, date de la création de la Fondation, se sont élevés à CHF 2.9 millions, ce qui représente 5,75% du montant récolté.

6. Indemnité des organes

Conseil de Fondation : tous les membres du Conseil de Fondation travaillent bénévolement. Aucune indemnité n'a été versée en 2024

Secrétariat de la Fondation : pour 2024, les salaires et charges sociales versés au secrétariat de la Fondation se sont élevés à CHF 70'859.-

7. Réunions du Conseil de Fondation

En 2024, le Conseil de Fondation a tenu 4 réunions par visioconférence. Les réunions ont généralement duré 2 heures 30.

Ces réunions ont visé à suivre l'avancement du projet, adopter les comptes annuels 2023 ainsi que le Rapport d'Activité, préparer le renouvellement de la Convention de coopération avec le Vatican, assurer l'information des donateurs et du public et adopter le budget 2025.

La composition du Conseil est restée inchangée en 2024.

Jean-Pierre Roth
Président

Stephan Kuhn
Vice-Président



Stiftung für die Renovation der Kaserne der Päpstlichen Schweizergarde im Vatikan
Fondation pour la Rénovation de la Caserne de la Garde Suisse Pontificale au Vatican
Fondazione per il Rinnovo della Caserma della Guardia Svizzera Pontificia del Vaticano
Foundation for the Renovation of the Barracks of the Swiss Pontifical Guard in Vatican

28 mars 2025